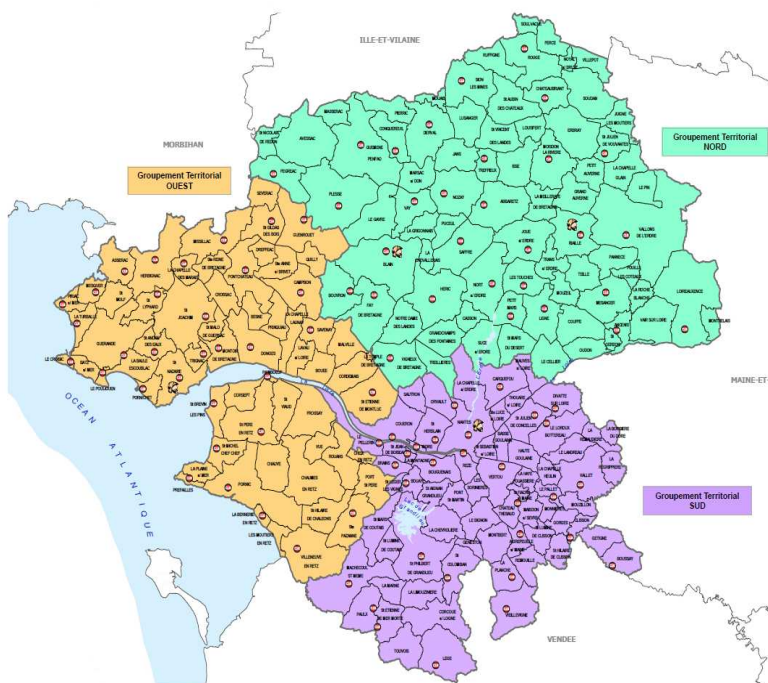


Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique RECRUTE pour la saison estivale 2019 des sapeurs-pompiers volontaires saisonniers



La Loire-Atlantique, dotée de 130 km de côtes, subit une forte variation saisonnière estivale, avec pour certaines communes, une multiplication par dix de la population.

Afin de faire face à cette évolution temporaire de la population mariligérienne et afin de maintenir la qualité des services de secours, le SDIS 44, recrute des sapeurs-pompiers volontaires saisonniers repartis sur des centres d'incendie et de secours du groupement ouest.

Conditions de recrutement

- Sapeur-pompier volontaire 1^{ère} classe (FI complète) minimum
- Avoir 18 ans révolus et être titulaire du permis B depuis 3 ans

- ➔ Hébergement possible
- ➔ Chèques déjeuner

Profils recherchés

- SAV
- Chefs d'agrès / Chefs d'équipe
- COD 1 / COD 6 / Conducteur VSAV / Conducteur FPT
- Equipier VSAV / Equipier FPT / Equipier VSR / Equipier MEA
- Equipier VLI / Formation écheveau / Chef de bord

Contact

Vous pouvez contacter, pour plus d'informations, madame Miriam CISSE, du service recrutement, mobilité et parcours professionnel au 02.28.09.81.24

Activités

Je participe à l'activité opérationnelle du centre, je fais du sport en groupe, ...

En bref, j'enrichis mon expérience de sapeur-pompier...

Téléchargement des dossiers sur www.sdis44.fr.
à retourner dûment complétés avant
le **18 mars 2019** délai de rigueur à :

SDIS 44
Monsieur le Directeur Départemental
Direction des ressources humaines
Service recrutement, mobilité et parcours
professionnel
12 rue Arago - BP 4309
44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Ou à l'adresse mail
service-recrutement@sdis44.fr